

**Tarifs de la mise à disposition des espaces
pour l'entraînement des artistes professionnel.le.s**

2021-2022

Forfait semaine :	15 €
Forfait mois calendaire :	30 €
Forfait 3 mois consécutifs :	70 €
Forfait 6 mois consécutifs :	90 €
Forfait annuel (année scolaire) :	150 €

Le règlement se fait au moment de la signature de la convention avant le début des entraînements.

Les périodes de 3 et 6 mois peuvent être partiellement reportées dans le temps, dans la limite de l'année scolaire en cours.